



Synology RackStation RC18015xs+

Unité d'expansion RXD1215sas

Guide d'installation rapide

Table des matières

Chapitre 1 : Avant de commencer

Contenu de la boîte.....	3
Coup d'œil rapide.....	5
Instructions de sécurité.....	8

Chapitre 2 : Installation matérielle

Outils et pièces nécessaires pour l'installation.....	9
Installation des disques durs dans la Synology RXD1215sas.....	9
Connexion au Synology RC18015xs+.....	12

Chapitre 3 : Installer DSM sur un RackStation

Installation de DSM avec Web Assistant.....	15
Confirmer la connexion et gérer les espaces de stockage.....	17
Plus d'informations.....	18

Chapitre 4 : Maintenance et extension

RC18015xs+	19
Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation.....	19
Ajoutez un module de RAM dans le RackStation.....	22
Remplacement d'une PSU défectueuse.....	24
Remplacement d'un module de ventilateur défectueux.....	25
Remplacement d'un RackStation.....	25
RXD1215sas	27
Ajouter davantage d'unités d'expansion au cluster HA.....	27
Remplacement d'une PSU défectueuse.....	28
Remplacement d'un module SAS / ventilateur défectueux.....	28

Annexe A : Caractéristiques

Annexe B : Tableau des voyants DEL

Avant de commencer




Nous vous remercions d'avoir acheté un Synology RackStation RC18015xs+ / une unité d'expansion RXD1215sas. Avant d'installer votre nouveau RackStation ou votre nouvelle unité d'expansion, veuillez vérifier le contenu du colis afin de vous assurer que vous avez reçu les éléments ci-dessous.* Veuillez également à lire soigneusement les consignes de sécurité afin d'éviter de vous blesser ou d'endommager vos produits Synology. Les chapitres qui suivent vous fourniront des instructions pour configurer et démarrer le RackStation et les unités d'expansion.

* Le Synology RackStation **RC18015xs+** et l'unité d'expansion **RXD1215sas** sont vendus séparément.







Remarque : RC18015xs+ est conçu pour fonctionner avec un cluster high-availability (HA). **Deux** RC18015xs+ et **au moins une** unité d'expansion RXD1215sas sont nécessaires pour configurer et installer l'intégralité du système et le faire fonctionner normalement.

Contenu de la boîte

RC18015xs+

Unité principale x 1	Cordon d'alimentation secteur x 2
	
	<p data-bbox="657 1228 944 1273">Guide d'installation rapide x 1</p> 

RXD1215sas

Unité d'expansion x 1		Cordon d'alimentation secteur x 2
		
		Guide d'installation rapide x 1
		
Vis pour lecteur 3,5" x 52	Vis pour lecteur 2,5" x 52	Câble mini-SAS x 2
		

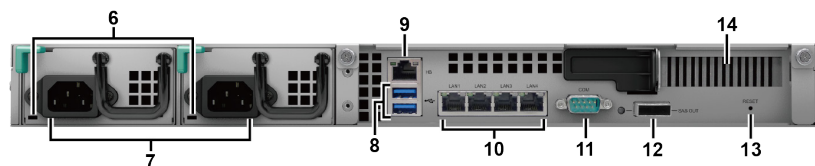
Coup d'œil rapide

RC18015xs+

Avant



Arrière



N°	Nom de l'élément	Emplacement	Description
1	Bouton d'alimentation et indicateur	Avant	<ol style="list-style-type: none"> Appuyez pour allumer le RackStation. Pour éteindre le RackStation, appuyez et maintenez le bouton d'alimentation jusqu'à ce que vous entendiez un « bip » et que le voyant d'alimentation commence à clignoter. <p>Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RC18015xs+, page 35.</p>
2	Voyant ÉTAT		Affiche l'état du système. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l' Annexe B : Tableau des voyants DEL du RC18015xs+ , page 35.
3	Indicateur ALERTE		Affiche les avertissements concernant l'état du ventilateur ou de la température. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l' Annexe B : Tableau des voyants DEL du RC18015xs+ , page 35.
4	Voyant HA		Affiche l'état du cluster high-availability (HA). Pour plus de renseignements, reportez-vous à l' Annexe B : Tableau des voyants DEL du RC18015xs+ , page 35.
5	Bouton bip désactivé	Arrière	Appuyez pour désactiver les bips émis en cas de dysfonctionnement.
6	Voyant PSU		Affiche l'état de l'unité d'alimentation (PSU). Pour plus de renseignements, reportez-vous à l' Annexe B : Tableau des voyants DEL du RC18015xs+ , page 35.
7	Port d'alimentation		Branchez ici les cordons d'alimentation.

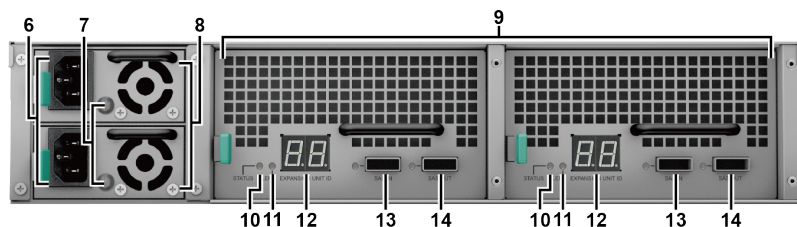
N°	Nom de l'élément	Emplacement	Description
8	Port USB 3,0	Arrière	Connectez ici les lecteurs externes sur le RackStation. Remarque : Les périphériques autres que ceux destinés au stockage ne sont pas pris en charge. Les lecteurs USB externes ne peuvent être utilisés que sur un RackStation fonctionnant en tant que serveur actif. Pour plus d'informations, reportez-vous à Aide de DiskStation Manager (DSM) > Gestionnaire High Availability .
9	Port LAN Heartbeat		Connectez ici l'autre RackStation RC18015xs+ à l'aide d'un câble RJ-45 afin de mettre en œuvre le cluster HA.
10	Port de réseau local (LAN)		Connectez les câbles réseau ici.
11	Port console		Ce port n'est utilisé que pour la fabrication.
12	Port SAS-OUT		Connectez ici un câble mini-SAS sur le port SAS-IN de l'unité d'expansion.
13	Bouton RESET		<ol style="list-style-type: none"> Appuyez de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez un bip pour restaurer l'adresse IP par défaut, le serveur DNS, et les mots de passe pour le compte admin. Appuyez de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez un bip, puis appuyez de nouveau de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez trois bips pour rétablir l'état Non installé du RackStation afin de pouvoir réinstaller DSM.
14	Emplacement pour extension PCI Express	Prend en charge la carte d'extension d'interface réseau PCIe x8. Pour de plus amples informations, veuillez consulter Chapitre 4 : Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation , page 19.	

RXD1215sas

Avant






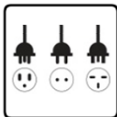
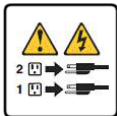



Arrière



N°	Nom de l'élément	Emplacement	Description
1	Bouton d'alimentation et indicateur	Avant	Appuyez pour mettre manuellement sous tension l'unité d'expansion. Remarque : Lorsque l'unité d'expansion fonctionne dans un cluster HA, vous ne pouvez pas l'arrêter de force en appuyant de manière prolongée sur son bouton d'alimentation.
2	Indicateur ALERTE		Affiche les avertissements concernant l'état du ventilateur ou de la température. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RXD1215sas , page 36.
3	Bouton bip désactivé		Appuyez pour désactiver les bips émis en cas de dysfonctionnement.
4	Voyants d'état de disque dur		Affiche l'état des disques durs. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RXD1215sas , page 36.
5	Tiroir de disque dur		Installer les disques durs (lecteurs de disques durs ou lecteurs solid state) ici.
6	Port d'alimentation	Arrière	Branchez ici les cordons d'alimentation.
7	Voyant PSU		Affiche l'état du système de la PSU. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RXD1215sas , page 36.
8	Ventilateur de la PSU		Élimine l'excès de chaleur et refroidit l'unité d'alimentation (PSU).
9	Modules SAS		Chaque module doit être connecté à un RackStation ou au module SAS du même côté d'une autre unité d'expansion.
10	Voyant ÉTAT		Affiche l'état du module. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RXD1215sas , page 36.
11	Indicateur ALERTE		Affiche les avertissements relatifs à l'état du ventilateur du module. Pour plus de renseignements, reportez-vous à l'Annexe B : Tableau des voyants DEL du RXD1215sas , page 36.
12	Voyant d'identification de l'unité d'expansion		Indique le numéro identifiant l'unité d'expansion.
13	Port SAS-IN		Se connecte sur le port SAS-OUT d'un RackStation ou d'une autre unité d'expansion.
14	Port SAS-OUT		Se connecte sur le port SAS-IN d'un RackStation ou d'une autre unité d'expansion.

Instructions de sécurité

	Évitez l'exposition directe à la lumière solaire ou la proximité avec des produits chimiques. Assurez-vous que l'environnement ne change pas brusquement de température ou d'humidité.
	Placez toujours le produit avec le côté droit dirigé vers le haut.
	Ne pas placer près de liquides.
	Avant de le nettoyer, débranchez d'abord le cordon d'alimentation. Essayez avec des serviettes en papier humides. N'utilisez pas de produit chimique ou de nettoyants en aérosol.
	Afin d'éviter de faire tomber l'unité, ne la placez pas sur des chariots ou des surfaces instables.
	Le cordon d'alimentation doit être branché dans une prise secteur correspondant à la tension appropriée. Assurez-vous que la tension CA fournie est correcte et stable.
	Pour supprimer tout courant électrique de l'appareil, assurez-vous que tous les cordons d'alimentation sont déconnectés de la source d'alimentation.
	Risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type incorrect. Éliminez les batteries usagées de façon appropriée.

Installation matérielle

Outils et pièces nécessaires pour l'installation

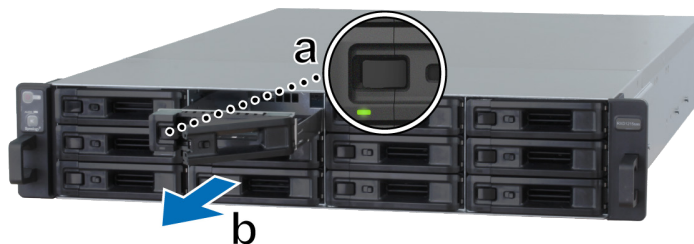
- Un tournevis
- Au moins trois disques durs SAS 3,5" ou 2,5" SAS (Veuillez visiter www.synology.com pour les modèles de disques durs compatibles.)

Avertissement :

1. Si vous installez un disque dur qui contient des données, le système va formater le disque et efface toutes les données existantes. Si vous avez toujours besoin des données, sauvegardez-les avant l'installation.
2. Les disques durs SATA ne sont pas pris en charge dans la RXD1215sas.

Installation des disques durs dans la Synology RXD1215sas

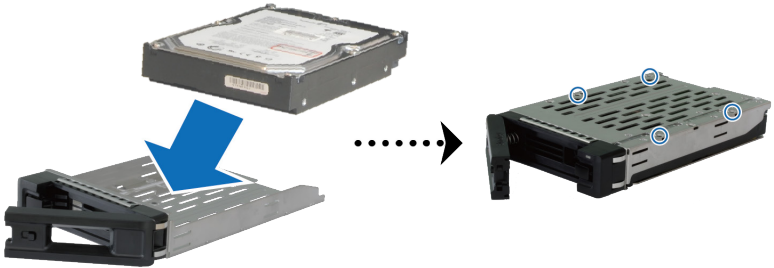
- 1 Ouvrez le tiroir du disque dur.



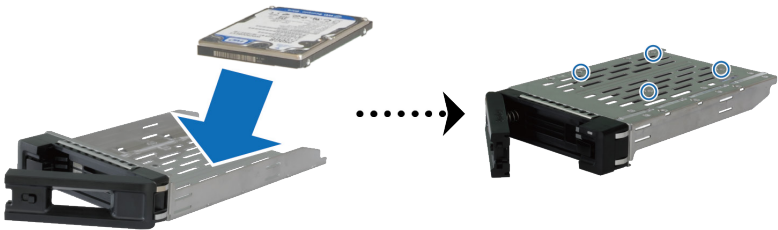
- a Trouvez le petit bouton situé du côté gauche de la poignée du tiroir du disque dur. Appuyez sur le bouton pour éjecter la poignée du tiroir du disque dur.
- b Tirez la poignée du tiroir du disque dur comme illustré ci-dessus.

2 Installation des disques :

- **Pour les disques durs 3,5"** : Placez le disque dans le tiroir à disque dur. Retournez le tiroir et serrez les vis aux quatre points indiqués ci-dessous pour fixer le disque dur.



- **Pour les disques durs 2,5"** : Placez le disque dans le tiroir à disque dur. Retournez le tiroir et serrez les vis aux quatre points indiqués ci-dessous pour fixer le disque dur.



3 Insérez le tiroir du disque dans la baie de disque vide.



Remarque :

1. Veillez à pousser le plateau à fond. Sinon le disque dur risque de ne pas fonctionner correctement.
2. Le culster HA avec le RackStation RC18015xs+ nécessite au moins trois disques durs dans la ou les unités d'expansion pour fonctionner normalement.

- 4 Poussez la poignée pour fixer le tiroir pour disque dur
- 5 Poussez le commutateur situé sur la poignée du tiroir du disque dur vers la gauche pour verrouiller le tiroir du disque dur.



- 6 Répétez les étapes ci-dessus pour monter les autres disques durs que vous avez préparés.
- 7 Les disques sont numérotés selon le schéma ci-dessous.



Remarque : Si vous voulez mettre en place une configuration RAID, il est recommandé d'installer des disques durs de même taille pour optimiser l'utilisation de la capacité des disques.

Connexion au Synology RC18015xs+

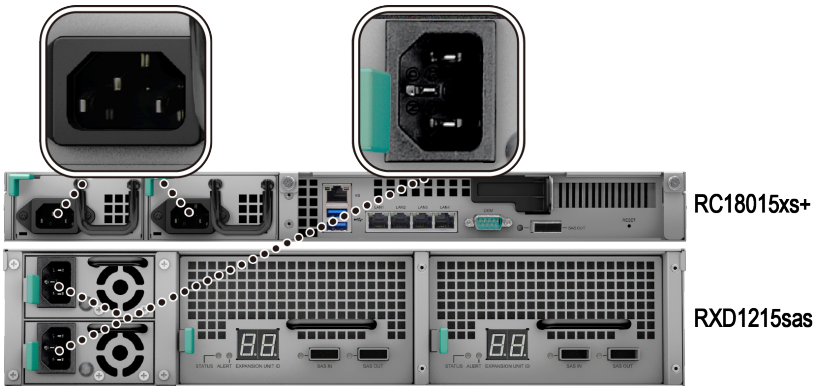
- 1 Utilisez au moins un câble LAN pour connecter chaque unité RackStation à votre commutateur, routeur ou concentrateur.

Remarque : Les deux unités RackStation du cluster HA doivent être connectées au réseau de la même manière. Par exemple, si vous connectez deux câbles LAN sur les ports LAN 1 et LAN 3 d'un RackStation, vous devez également connecter deux câbles LAN sur les ports LAN 1 et LAN 3 de l'autre RackStation sur le réseau.

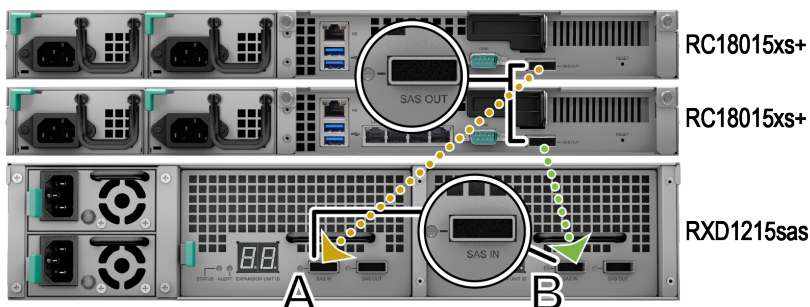
- 2 Connectez une extrémité d'un câble LAN sur le port LAN Heartbeat d'un RackStation, et l'autre extrémité sur le port LAN Heartbeat de l'autre RackStation.



- 3 Branchez une extrémité des cordons d'alimentation respectivement sur le port d'alimentation de chaque RackStation et de l'unité d'expansion, et l'autre extrémité sur les prises d'alimentation.



- 4 Connectez l'unité d'expansion sur les deux unités RackStation à l'aide de câbles mini-SAS.



- Connectez une extrémité du câble mini-SAS sur le port SAS-OUT d'un RackStation, et l'autre extrémité sur le port SAS-IN du module SAS A de l'unité d'expansion.
- Connectez une extrémité du câble mini-SAS sur le port SAS-OUT de l'autre RackStation, et l'autre extrémité sur le port SAS-IN du module SAS B de l'unité d'expansion.

Remarque : Pour ajouter davantage d'unités d'expansion, reportez-vous à **Ajouter davantage d'unités d'expansion au cluster HA**, page 27.

- 5 Mettez le RackStation sous tension.



Remarque :

- Lorsque vous mettez sous tension les unités RackStation, votre ou vos unités d'expansion s'allument automatiquement, l'une après l'autre, si elles sont correctement connectées.
- Nous vous recommandons de mettre sous tension les deux unités RackStation avant de procéder à l'installation de DSM et à la configuration du cluster HA. Si vous mettez sous tension un seul RackStation pour installer DSM, vous devrez quand même mettre manuellement sous tension l'autre RackStation après l'installation afin de poursuivre la configuration du cluster HA.

Installer DSM sur un RackStation

Une fois que l'installation matérielle est terminée, veuillez installer DiskStation Manager (DSM) – un système d'exploitation à interface Web de Synology - sur votre RackStation.

Installation de DSM avec Web Assistant

Le RackStation est livré avec un outil intégré appelé **Web Assistant** qui vous aide à télécharger la dernière version de DSM depuis Internet et à l'installer sur le RackStation. Afin d'utiliser Web Assistant, veuillez suivre les étapes ci-dessous.

- 1 Mettez le RackStation sous tension.

Remarque : Si vous installez deux unités RackStation pour créer un cluster HA, nous vous recommandons vivement de mettre sous tension les deux RackStation avant de procéder à l'installation de DSM.

- 2 Ouvrez un navigateur Web sur un ordinateur dans le même réseau que la ou les unités RackStation.
- 3 Saisissez l'une des chaînes suivantes dans la barre d'adresses de votre navigateur :
 - a find.synology.com
 - b rackstation:5000
- 4 Web Assistant sera lancé sur votre navigateur Web. Il recherche le RackStation sur le réseau local. L'état du RackStation doit être **Non installé**.
- 5 Sélectionnez l'une des unités RackStation et cliquez sur **Configurer** pour démarrer le processus de configuration, et suivez les instructions affichées à l'écran. Ce RackStation fonctionne en tant que serveur actif après l'installation.

Remarque :

1. Si vous êtes notifié que l'installation a démarré sur l'autre serveur, il vous suffit de suivre les instructions affichées à l'écran pour passer au processus de configuration.
2. Le RackStation doit être connecté à Internet pour installer DSM avec Web Assistant.
3. Navigateurs suggérés : Chrome, Firefox.
4. Les unités RackStation et l'ordinateur doivent être situées sur le même réseau local.

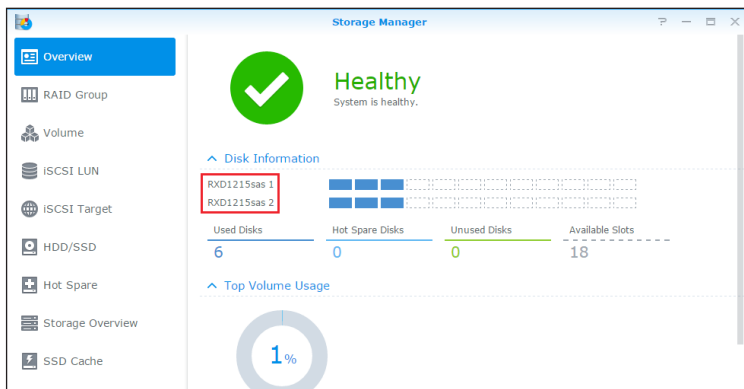
- 6 Si vous quittez accidentellement le processus d'installation avant la fin, accédez à nouveau à find.synology.com pour rechercher le modèle RC18015xs+ dont l'état est **Prêt**, et connectez-vous à DSM en tant qu'**admin** (nom du compte administrateur par défaut) sans renseigner le champ du mot de passe.

Remarque :

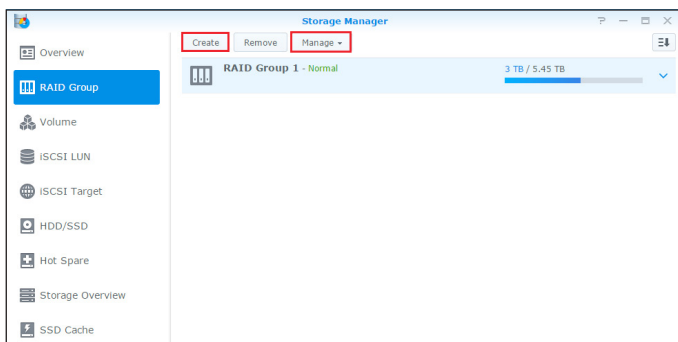
1. Le système vous guide tout au long de l'installation de DSM et de la création du cluster HA.
2. Une fois l'installation terminée, nous vous recommandons vivement de configurer une adresse IP statique pour vos unités RackStation dans **DSM > Panneau de configuration > Réseau > Interface réseau** afin d'assurer le fonctionnement normal du basculement et des autres fonctionnalités de prise en charge.
3. Pour surveiller l'état du cluster ou configurer ses paramètres, accédez à **DSM > Gestionnaire High Availability**. Pour plus d'informations, reportez-vous à **Aide DSM**.

Confirmer la connexion et gérer les espaces de stockage

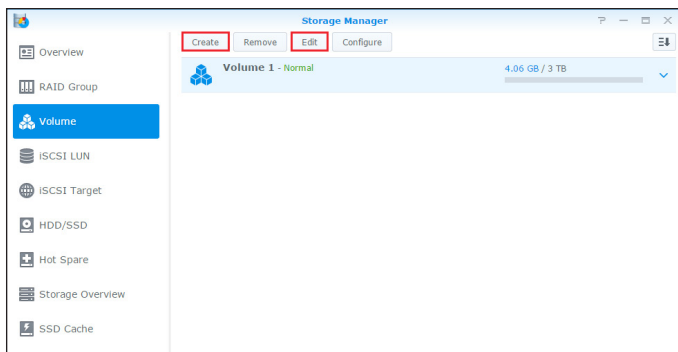
- 1 Connectez-vous au DiskStation Manager (DSM) de l'unité RackStation.
- 2 Accédez à **Menu principal** > **Gestionnaire de stockage** > **Aperçu** pour vérifier que la ou les unités d'expansion sont correctement connectées.



- 3 Accédez à **Groupe RAID** dans le volet de gauche pour gérer la création ou l'extension des espaces de stockage.
 - Si vous souhaitez créer un nouveau groupe RAID, cliquez sur **Créer** et laissez-vous guider par l'assistant pour procéder à la création.
 - Si vous souhaitez étendre un groupe RAID existant, dans la liste des groupes, sélectionnez le groupe RAID que vous souhaitez étendre, cliquez sur **Gérer** > **Ajouter un disque** et laissez-vous guider par l'assistant pour procéder à l'extension.



- 4 Une fois le groupe RAID prêt, accédez à **Volume** dans le volet de gauche pour gérer les volumes.
- Si vous souhaitez créer un nouveau volume dans l'extension, cliquez sur **Créer** et suivez les instructions de l'assistant.
 - Si vous souhaitez étendre un volume existant, dans la liste des volumes, sélectionnez le volume que vous souhaitez étendre, cliquez sur **Modifier**, et suivez les instructions de l'assistant.



- 5 Pour plus d'informations à propos de la gestion des volumes, reportez-vous à Aide DSM > **Gestionnaire de stockage**.

Limites : Avant d'utiliser cette unité d'expansion, consultez les limitations ci-dessous.

1. Vous pouvez utiliser cette unité d'expansion dans un seul cluster HA avec un maximum de deux unités Synology RackStation RC18015xs+ simultanément.
2. Les deux unités RackStation doivent partager les mêmes unités d'expansion. Cela ne marchera pas si un RackStation est connecté à certaines unités d'expansion alors que l'autre unité RackStation est connectée à d'autres unités d'expansion.

Plus d'informations

Félicitations ! Votre cluster HA avec un RackStation **RC18015xs+** et une ou des unités d'expansion **RXD1215sas** est désormais configuré. Pour de plus amples informations ou des ressources en lignes, veuillez consulter www.synology.com.

Maintenance et extension

RC18015xs+

Remarque : Avant de mettre hors tension le RackStation fonctionnant comme serveur actif et de le déconnecter, procédez manuellement à un basculement dans DSM afin de réduire le temps d'interruption de service. Pour des informations plus détaillées, reportez-vous à **Aide DSM > Gestionnaire High Availability**.

Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation

RackStation RC18015xs+ prend en charge la carte d'interface réseau d'extension PCIe x8. Consultez les instructions ci-dessous pour ouvrir le RackStation et monter une carte d'interface réseau.

Remarque :

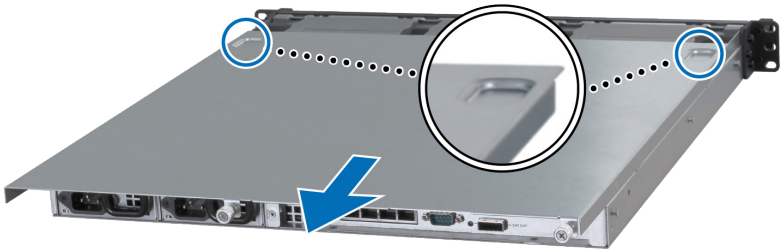
1. Après avoir monté une carte d'interface réseau dans l'une des unités RackStation d'un cluster HA (s'il est créé), vous devez monter une autre carte d'interface réseau d'un modèle identique sur l'autre RackStation.
 2. Pour des modèles de carte d'interface réseau compatibles, accédez à www.synology.com.
- 1 Éteignez votre RackStation. Débranchez tous les câbles reliés à votre RackStation pour prévenir tout dommage éventuel.

2 Ouvrez le RackStation en retirant le cache supérieur.

- a Dévissez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre les deux vis situées à l'arrière du modèle tout en maintenant le cache supérieur du châssis.



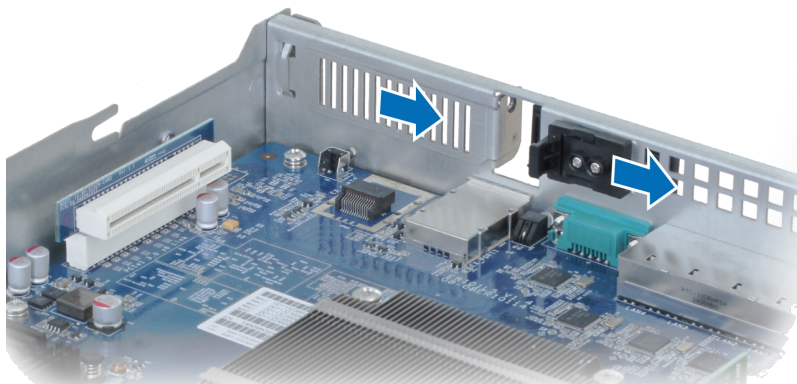
- b Retirez le cache supérieur en le saisissant fermement par les encoches pour pouce et en le tirant dans le sens indiqué ci-dessous, et mettez-le de côté.



Remarque : Lorsque vous retirez le cache supérieur, vous exposez des composants internes sensibles. Évitez de toucher quoi que ce soit, à l'exception des éléments indiqués dans les étapes suivantes.

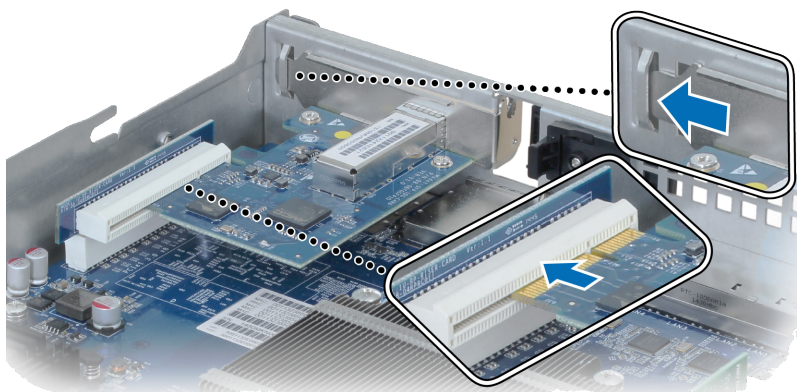
3 Installez la carte d'interface réseau.

- a** Tirez la languette du support d'accès vers la droite de façon à retirer le cache d'accès du port.

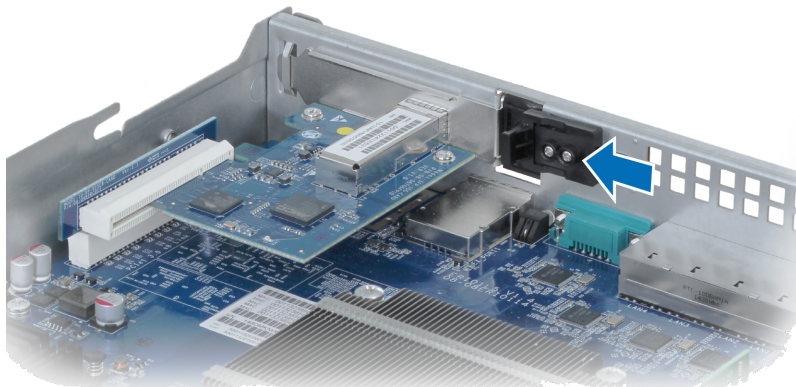


- b** Alignez le connecteur de la carte et le support avec les emplacements.

- c** Insérez la carte dans le logement.



- d Repoussez la languette pour fixer la carte nouvellement insérée.



Remarque : Assurez-vous que le connecteur est complètement inséré. Autrement la carte d'interface réseau risque de ne pas fonctionner correctement.

- 4 Remettez en place le cache supérieur que vous avez soulevé à l'étape 2
- Alignez les points circulaires situés sur le côté du cache supérieur avec les emplacements sur le bord du châssis, et poussez le cache supérieur pour le remettre en place.



- Vissez les deux vis que vous avez ôtées à l'étape 2-a.

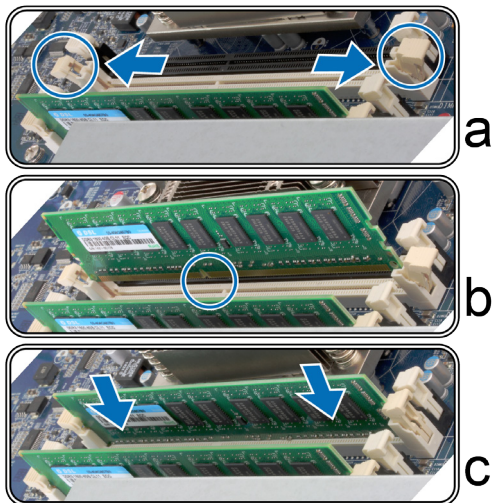
Ajoutez un module de RAM dans le RackStation

Le module optionnel de RAM Synology est conçu pour augmenter la mémoire du RackStation. Suivez les étapes ci-dessous pour installer, vérifier ou retirer un module de RAM sur votre RackStation.

Pour installer le module de RAM :

Remarque : Après avoir ajouté un module de RAM à l'une des unités RackStation dans un cluster HA (le cas échéant), vous devez ajouter un autre module de RAM d'un modèle identique dans l'autre RackStation.

- 1 Éteignez votre RackStation. Débranchez tous les câbles reliés à votre RackStation pour prévenir tout dommage éventuel.
- 2 Ouvrez le RackStation en suivant l'étape 2 de **Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation**
- 3 Insérez le nouveau module de mémoire dans le logement :



- a Poussez les clips de retenue sur l'emplacement à l'extérieur des côtés.
- b Alignez l'encoche du bord doré du module avec l'encoche du logement mémoire.
- c Poussez le module de mémoire vers le bas avec une pression ferme et régulière. Les clips de retenue se mettent en position lorsque le module est correctement inséré.

Remarque : Tenez le module de mémoire par ses bords, et ne touchez pas les connecteurs dorés.

- 4 Ouvrez le RackStation en suivant l'étape 4 de **Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation**

Pour s'assurer que le RackStation reconnaît la nouvelle capacité mémoire :

- 1 Connectez-vous à DSM en tant qu'**admin** ou qu'utilisateur appartenant au groupe des administrateurs.
- 2 Vérifiez la **Mémoire physique totale** dans **Panneau de configuration > Centre d'infos**.

Si votre RackStation ne reconnaît pas le module de mémoire ou ne démarre pas avec succès, assurez-vous que le module a été installé correctement.

Pour retirer le module de RAM :

Remarque : Après avoir retiré un module de RAM de l'une des unités RackStation dans un cluster HA (le cas échéant), vous devez retirer le module de RAM correspondant de l'autre RackStation.

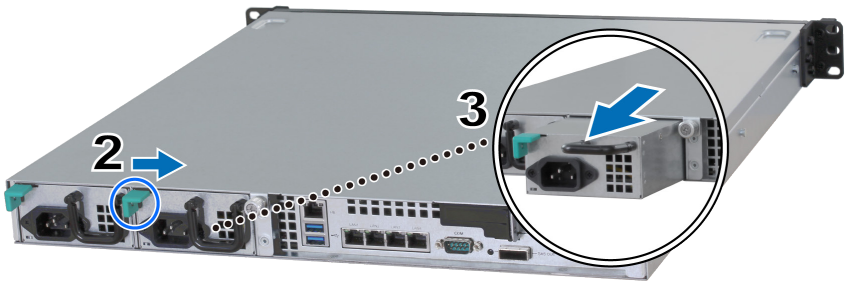
- 1 Suivez les étapes 1 et 2 de la section « Pour installer le module de RAM » pour éteindre votre RackStation, déconnectez les câbles, puis enlevez le cache supérieur.
- 2 Désengagez les clips de retenue de la mémoire en les poussant vers l'extérieur, et le module sortira de l'emplacement.
- 3 Suivez l'étape 4 de la section « Installer le module de RAM » pour remettre en place le cache supérieur.

Remplacement d'une PSU défectueuse

Si une unité d'alimentation (PSU) est défectueuse, consultez les instructions ci-dessous pour la remplacer.

- 1 Débranchez le cordon d'alimentation de la PSU à remplacer.

Remarque : Lorsque vous entendez un long bip sonore, le fait d'appuyer sur le bouton **Bip désactivé** vous permet de le mettre en sourdine.

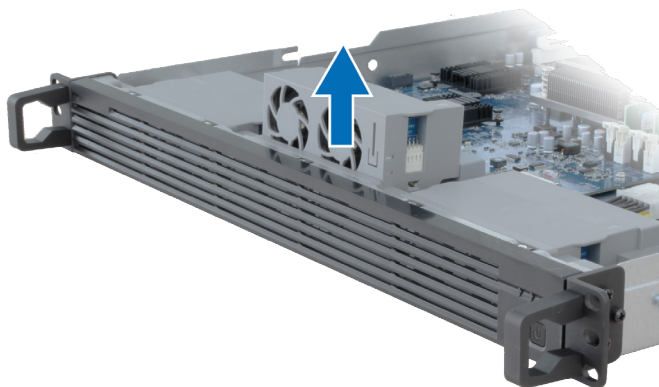


- 2 Poussez le levier de la PSU du panneau arrière dans le sens indiqué.
- 3 Retirez la PSU du RackStation.
- 4 Préparez une nouvelle PSU et poussez-la à nouveau vers la fente jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

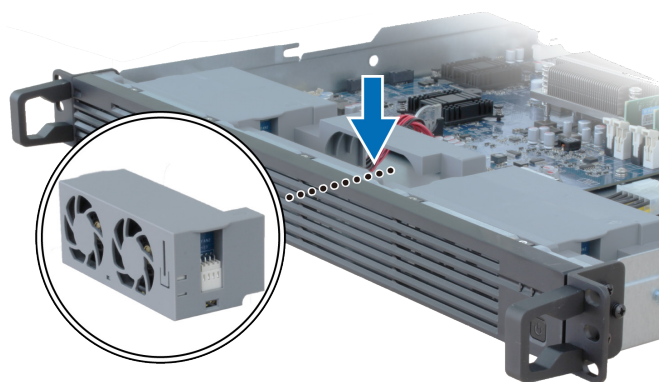
Remplacement d'un module de ventilateur défaillant

Si un module de ventilateur est défaillant, consultez les instructions ci-dessous pour ouvrir le RackStation et le remplacer.

- 1 Éteignez votre RackStation. Débranchez tous les câbles reliés à votre RackStation pour prévenir tout dommage éventuel.
- 2 Ouvrez le RackStation en suivant l'étape 2 de **Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation**
- 3 Retirez le module du ventilateur défaillant en le tirant vers le haut, hors du RackStation.



- 4 Préparez un nouveau module de ventilateur et insérez-le dans l'emplacement vide en vous servant de l'orientation indiquée ci-dessous.



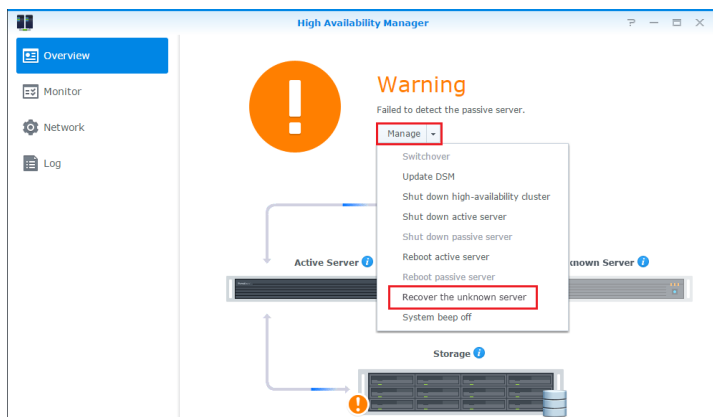
- 5 Ouvrez le RackStation en suivant l'étape 4 de **Monter une carte d'interface réseau dans le RackStation**

Remplacement d'un RackStation

Si un RackStation est défaillant, consultez les instructions ci-dessous pour le remplacer.

Remarque : Si le RackStation défaillant fonctionne en tant que serveur actif et que le service n'a pas été basculé sur l'autre unité RackStation, procédez au basculement dans **DSM > Gestionnaire High Availability**.

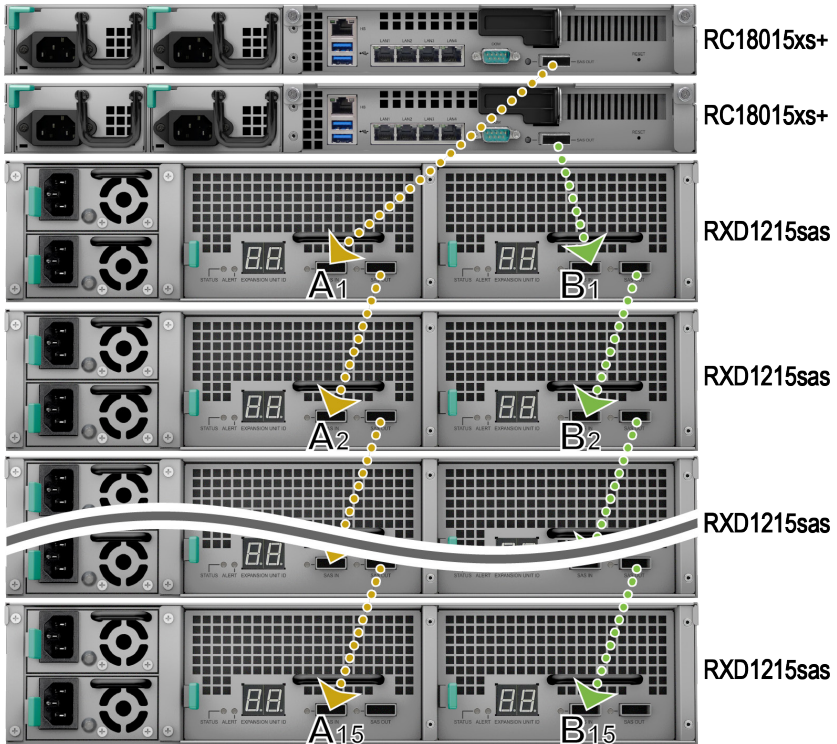
- 1 Veillez à ce que le RackStation défaillant soit hors tension. Débranchez tous les câbles du RackStation défaillant. Mettez le RackStation déconnecté de côté.
- 2 Préparez un nouveau RackStation et suivez les instructions du **Chapitre 2 : Connexion au Synology RC18015xs+Connexion au Synology RC18015xs+**, page SPTv12 afin de connecter le nouveau RackStation à l'autre RackStation et à l'unité d'expansion.
- 3 Mettez sous tension le nouveau RackStation.
- 4 Accédez à **DSM > Gestionnaire High Availability**. Dans l'onglet **Aperçu**, le nouveau RackStation connecté s'affiche sous la forme **Serveur inconnu**.
- 5 Cliquez sur **Gérer > Récupérer le serveur inconnu**, et le nouveau RackStation redémarre et rejoint le cluster HA pour fonctionner comme serveur passif.



RXD1215sas

Ajouter davantage d'unités d'expansion au cluster HA

Le cluster HA avec RackStation RC18015xs+ est en mesure de fonctionner avec un maximum de quinze unités d'expansion RXD1215sas. Suivez les instructions ci-dessous pour ajouter davantage d'unités d'expansion au cluster HA.



- 1 Connectez une extrémité du câble mini-SAS sur le port SAS-OUT du **module SAS A** de l'unité d'expansion (c'est-à-dire le module A1), et l'autre extrémité sur le port SAS-IN du **module SAS A** de l'unité d'expansion suivante (c'est-à-dire le module A2).
- 2 Connectez une extrémité du câble mini-SAS sur le port SAS-OUT du **module SAS B** de l'unité d'expansion (c'est-à-dire le module B1), et l'autre extrémité sur le port SAS-IN du **module SAS B** de l'unité d'expansion suivante (c'est-à-dire le module B2).
- 3 Répétez les étapes 1 et 2 pour ajouter une autre unité d'expansion au cluster HA.

Remarque :

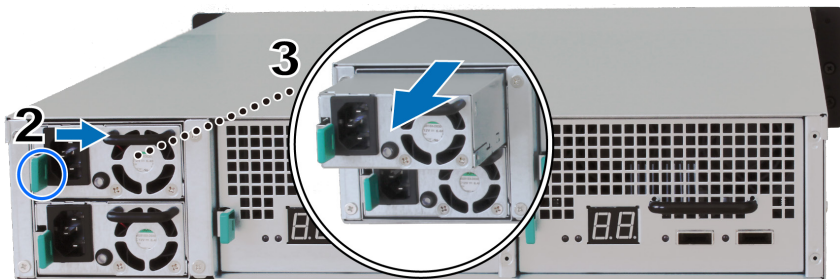
1. Les unités d'expansion doivent être connectées en série avec les modules sur les côtés correspondants pour chaque unité RackStation.
2. Les deux unités RackStation doivent être connectées à leurs unités d'expansion partagées dans le même ordre. Par exemple, si vous connectez une unité RackStation aux unités d'expansion dans l'ordre « A1, A2, A3, ... », comme sur l'illustration ci-dessus, vous ne pouvez pas connecter l'autre unité RackStation aux unités d'expansion dans l'ordre « B1, B3, B2, ... ».

Remplacement d'une PSU défectueuse

Si une PSU est défectueuse, consultez les instructions ci-dessous pour la remplacer.

- 1 Débranchez le cordon d'alimentation de la PSU à remplacer.

Remarque : Lorsque vous entendez un long bip sonore, le fait d'appuyer sur le bouton **Bip désactivé** vous permet de le mettre en sourdine.



- 2 Poussez le levier de la PSU du panneau arrière dans le sens indiqué.
- 3 Retirez la PSU de l'unité d'expansion.
- 4 Préparez une nouvelle PSU et poussez-la à nouveau vers la fente jusqu'à ce que vous entendiez un clic.

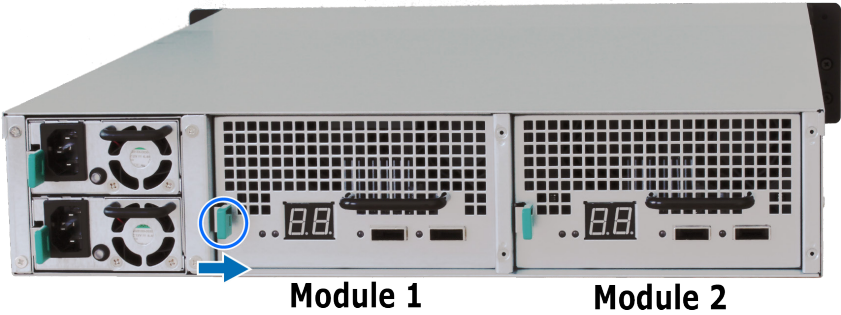
Remplacement d'un module SAS / ventilateur défectueux

Si un module SAS ou son ventilateur est défectueux, consultez les instructions ci-dessous pour retirer le module SAS de l'unité d'expansion et le remplacer (ou le ventilateur).

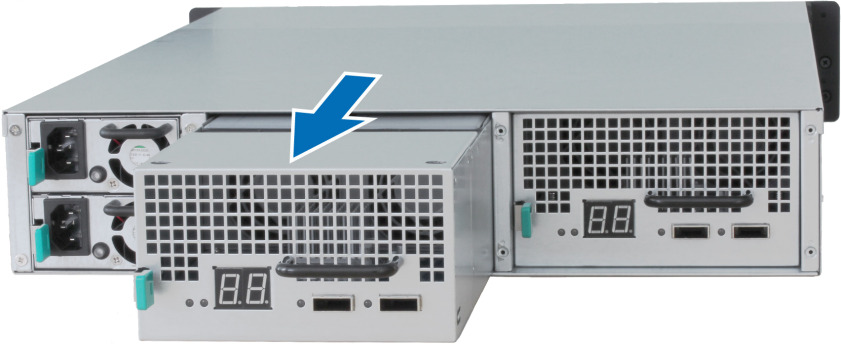
- 1 Débranchez les câbles mini-SAS du module SAS dont le ventilateur défaillant doit être remplacé.

Remarque : Si le module SAS est connecté en série au RackStation fonctionnant comme serveur actif, procédez manuellement à un basculement dans DSM avant de débrancher les câbles SAS du module SAS. Pour des informations plus détaillées, reportez-vous à **Aide DSM > Gestionnaire High Availability**.

- 2 Poussez le levier du module SAS du panneau arrière dans le sens indiqué. Les modules SAS sont numérotés comme illustré ci-dessous.



- 3 Retirez le module SAS de l'unité d'expansion.



Pour remplacer le module SAS défaillant :

Préparez un nouveau module SAS et poussez-le à nouveau vers la fente jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Pour remplacer le ventilateur du module SAS défaillant :

- 1 Retirez le ventilateur défaillant en le tirant vers le haut, hors du module SAS. Les ventilateurs sont numérotés comme illustré ci-dessous.



- 2 Préparez un nouveau ventilateur, alignez la flèche pour qu'elle pointe vers le panneau arrière, comme illustré ci-dessous, et insérez-le dans l'emplacement vide.



- 3 Repoussez le module SAS dans l'emplacement jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Caractéristiques

Élément	RC18015xs+
Disque dur interne	N/A
Capacité brute maximale	1 440 To (180 x disque dur de 8 To) avec RXD1215sas (unité d'expansion) x 15
Port externe	<ul style="list-style-type: none"> • USB 3,0 x 2 • SAS-OUT x 1
Port de réseau local (LAN)	Gigabit x 5 (dont 1 pour la connexion Heartbeat)
Emplacement PCIe	Carte d'interface réseau PCIe x8 x 1 (optionnelle)
Taille (H x L x P) (mm)	44 x 430 x 480
Poids (kg)	7,3
Ventilateur du système	Module à double ventilateur (40 x 40 x 28 mm) x 3
Client pris en charge	<ul style="list-style-type: none"> • Windows XP et versions ultérieures • Mac OS X 10.5 et versions ultérieures • Ubuntu 9.04 et versions ultérieures
Système de fichiers	<ul style="list-style-type: none"> • Interne : Btrfs, ext4 • Externe : Btrfs, ext4, ext3, FAT, NTFS, HFS+
Type de RAID pris en charge	<ul style="list-style-type: none"> • Basic • JBOD • RAID 0 • RAID 1 • RAID 5 • RAID 6 • RAID 10
Certifications d'agences	• FCC Classe A • CE Classe A • BSMI Classe A
Marche/Arrêt programmé	Oui
Wake on LAN	Oui
Versions localisées	<ul style="list-style-type: none"> • English • Deutsch • Français • Italiano • Español • Dansk • Norsk • Svensk • Nederlands • Русский • Polski • Magyar • Portugais do Brasil • Portugais Europeu • Türkçe • Český • 日本語 • 한국어 • 繁體中文 • 简体中文
Exigences d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Tension : 100 V à 240 V CA • Fréquence : 50/60 Hz • Température de fonctionnement : de 40 à 95°F (de 5 à 35°C) • Température de stockage : de -5 à 140°F (de -20 à 60°C) • Humidité relative : 5 à 95 % HR

Remarque : Les caractéristiques du modèle sont sujettes à modifications sans préavis. Veuillez consulter www.synology.com pour les informations les plus récentes.

Élément	RXD1215sas
Disque dur interne	3,5" ou 2,5" SAS x 12
Port externe	<ul style="list-style-type: none"> • SAS-IN x 2 • SAS-OUT x 2
Capacité brute interne maximale	96 To (12 x disque dur de 8 To)
Disque dur remplaçable à chaud	Oui
Taille (H x L x P) (mm)	88 x 430 x 692
Poids (kg)	18
Ventilateur du système	4 x (60 x 60 x 51 mm)
Ventilateur de l'alimentation	2 x (38 x 38 x 28mm)
Rétablissement de l'alimentation	Synchronisé avec le RackStation
Certifications d'agences	<ul style="list-style-type: none"> • FCC Classe A • CE Classe A • BSMI Classe A
Exigences d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Tension : 100 V à 240 V CA • Fréquence : 50/60 Hz • Température de fonctionnement : de 40 à 95°F (de 5 à 35°C) • Température de stockage : de -5 à 140°F (de -20 à 60°C) • Humidité relative : 5 à 95 % HR

Remarque : Les caractéristiques du modèle sont sujettes à modifications sans préavis. Veuillez consulter www.synology.com pour les informations les plus récentes.

Tableau des voyants DEL

RC18015xs+

Voyant DEL	Couleur	État	Description
STATUS	Vert	Statique	Volume normal
	Orange	Clignotant	Volume dégradé / volume planté
			Volume non créé
			DSM non installé
ALERT	Orange	Clignotant	Panne du ventilateur / surchauffe
	Éteint		Système normal
HA	Vert	Statique	Fonctionnant comme serveur actif
	Orange	Statique	Accédez à Aide DSM > Gestionnaire High Availability > Aperçu et reportez-vous à la section Messages d'avertissement
	Éteint		Comme serveur passif
Alimentation	Bleu	Statique	Allumé
		Clignotant	Démarrage / arrêt
	Éteint		Arrêté
Voyant PSU	Vert	Statique	Alimentation prête
	Éteint		Pas d'alimentation électrique
LAN (sur le côté gauche de la prise)	Vert	Statique	Réseau connecté
		Clignotant	Réseau actif
	Éteint		Pas de réseau
LAN (sur le côté droit de la prise)	Vert	Statique	Connexion Gigabit
	Orange	Statique	Connexion 100 Mbps
	Éteint		Connexion 10 Mbps / aucun réseau

Remarque : Les caractéristiques du modèle sont sujettes à modifications sans préavis. Veuillez consulter www.synology.com pour les informations les plus récentes.

RXD1215sas

Voyant DEL	Couleur	État	Description
Voyant d'état de disque dur (dans baie)	Vert	Statique	Disque prêt et inactif
		Clignotant	Accès au disque en cours
	Rouge	Statique	Erreur disque
	Éteint		Pas de disque dur interne
Alimentation	Bleu	Statique	Allumé
	Éteint		Arrêté
ALERT avant	Orange	Clignotant	Panne du ventilateur
	Éteint		Système normal
ALERT arrière	Orange	Statique	Arrêté
		Clignotant	Panne du ventilateur
	Éteint		Système normal
STATUS arrière	Vert	Clignotant	Allumé
	Éteint		Arrêté
Voyant PSU	Vert	Statique	Unité d'alimentation normale
	Éteint		Unité d'alimentation hors tension

Remarque : Les caractéristiques du modèle sont sujettes à modifications sans préavis. Veuillez consulter www.synology.com pour les informations les plus récentes.

SYNOLOGY, INC.

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

IMPORTANT-LIRE ATTENTIVEMENT : LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (« CLUF ») EST UN CONTRAT LÉgal ENTRE VOUS (INDIVIDU OU ENTITÉ UNIQUE) ET SYNOLOGY, INC. (« SYNOLOGY ») POUR LE LOGICIEL SYNOLOGY INSTALLÉ SUR LE PRODUIT SYNOLOGY ACHETÉ PAR VOUS (LE « PRODUIT ») OU TÉLÉCHARGER LÉGALEMENT DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY (« LOGICIEL »).

VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ(E) PAR LES TERMES DE CE CLUF EN UTILISANT LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL, EN INSTALLANT LE LOGICIEL SUR LES PRODUITS OU L'APPAREIL CONNECTÉ AUX PRODUITS. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CE CLUF, VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL NI TÉLÉCHARGER LE LOGICIEL DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY, AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, CONFORMEMENT A LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AUX REVENDEURS.

Section 1. Licence logicielle limitée. Soumis aux termes et conditions de ce CLUF, Synology vous octroie une licence personnelle limitée, non exclusive et non transférable pour installer, exécuter et utiliser une copie du Logiciel sur le Produit ou sur votre appareil connecté au Produit seulement dans le cadre de votre autorisation d'utiliser le Produit.

Section 2. Documentation. Vous pouvez créer et utiliser un nombre raisonnable de copies de toute documentation fournie avec le Logiciel, à condition que lesdites copies soient utilisées dans le contexte interne d'une entreprise et ne soient pas publiées ou distribuées à nouveau (en copie papier ou au format électronique) à l'intention d'un tiers quel qu'il soit.

Section 3. Sauvegarde. Vous pouvez créer un nombre raisonnable de copies du Logiciel à des fins d'archivage ou de sauvegarde uniquement.

Section 4. Mises à jour. Tout logiciel qui vous est fourni par Synology ou qui est mis à votre disposition sur le site Web de Synology à l'adresse www.synology.com (« Site Web ») ou tout autre canal fourni par Synology mettant à jour ou complétant le Logiciel d'origine est régi par le présent CLUF, sauf en cas de clauses distinctes pour la licence fournie avec lesdites mises à jour ou compléments, auquel cas, lesdites clauses distinctes prévaudront.

Section 5. Limites de la licence. La licence stipulée dans les Sections 1, 2 et 3 ne s'applique que dans la mesure où vous avez commandé et payé le Produit et déclaré la totalité de vos droits concernant le Logiciel. Synology se réserve tous les droits qui ne vous ont pas été expressément accordés dans le cadre de ce CLUF. Sans pour autant limiter ce qui a été précédemment stipulé, en aucun cas vous ne devez autoriser ou permettre à un tiers de : (a) utiliser le Logiciel à d'autres fins que celles en relation avec le Produit; (b) accorder une licence, distribuer, louer, prêter, transférer, attribuer ou disposer du Logiciel de toute autre manière; (c) effectuer des opérations de rétrotechnique, décompiler, désassembler ou essayer de découvrir le code source de tout secret commercial en rapport avec le Logiciel, excepté et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la loi en vigueur indépendamment de cette limitation; (d) adapter, modifier, altérer, traduire ou créer des travaux dérivés du Logiciel; (e) supprimer, altérer ou rendre illisible toute mention de copyright ou toute autre mention de droit d'auteur figurant sur le Produit; ou (f) entraver ou tenter d'entraver toute méthode employée par Synology pour contrôler l'accès aux composants, fonctionnalités ou fonctions du Produit ou Logiciel. Soumis aux limitations spécifiées dans cette section 5, il ne vous est pas interdit de fournir des services hébergés par le serveur Synology NAS à des parties tierces à des fins commerciales.

Section 6. Logiciel libre. Le Logiciel peut comporter des composants pour lesquels Synology s'est vu accordé une licence de type GNU General Public (« Composants GPL »), actuellement disponible à l'adresse <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>. Les clauses de la GPL ne régissent que

des composants GPL dans la mesure où le présent CLUF est en contradiction avec les exigences de la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation des composants GPL, et, le cas échéant, vous acceptez vous soumettre à la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation desdits composants.

Section 7. Audit. Synology se réserve le droit de contrôler votre conformité aux termes du présent CLUF. Vous acceptez d'accorder à Synology l'accès à vos locaux, équipements, livres, enregistrements et documents, sinon de coopérer raisonnablement avec Synology afin de faciliter un tel audit par Synology ou son agent autorisé par Synology.

Section 8. Propriété. Le Logiciel a valeur de propriété de Synology et de ses concédants de licences et est protégé par copyright et autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Synology ou ses concédants possède tous les droits, titres et intérêts relatifs au Logiciel, y compris mais non limité au copyright et à tous les autres droits concernant la propriété intellectuelle.

Section 9. Garantie limitée. Synology fournit une garantie limitée que le Logiciel sera substantiellement conforme aux éventuelles spécifications publiées par Synology pour le Logiciel, ou d'autre part établies sur le Site web, pour une période requise par votre législation locale. Synology pourra raisonnablement avoir recours à des moyens commerciaux, à la discrétion de Synology, pour corriger toute non conformité mentionnée concernant le Logiciel ou pour remplacer tout Logiciel en non conformité avec la précédente garantie, à condition que vous en fassiez mention par écrit à Synology pendant la période de Garantie. La garantie précédemment mentionnée ne s'applique pas à toute non conformité résultant de : (w) l'utilisation, la reproduction, la distribution ou la divulgation n'entrant pas dans le cadre de conformité du présent CLUF; (x) toute personnalisation, modification ou autre altération du Logiciel par quiconque hormis Synology; (y) combinaison du Logiciel avec tout produit, service ou autre éléments fournis par quiconque hormis Synology; ou (z) votre non conformité avec le présent CLUF.

Section 10. Support technique. Pendant la période spécifiée dans la Section 9, Synology mettra à votre disposition un service d'assistance technique. Après expiration de la période applicable, le support technique pour le Logiciel sera disponible sur demande écrite adressée à Synology.

Section 11. Exclusion de garanties. SAUF DISPOSITION CONTRAIRE CI-DESSUS, LE LOGICIEL EST FOURNI «COMME TEL» ET AVEC TOUS SES DÉFAUTS. SYNOLOGY ET SES FOURNISSEURS DÉCLINENT ICI TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES, TACITES OU RECONNUES PAR LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS MAIS NE SE LIMITANT PAS À TOUTES LES GARANTIES IMPLI-CITES DE QUALITÉ MARCHANDE, UN USAGE PRÉCIS OU UN BUT PARTICULIER, DE TITRE ET DE NON VIOLATION, CONCERNANT LE LOGICIEL. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, SYNOLOGY NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SERA EXEMPT DE BUGS, D'ERREURS, DE VIRUS OU D'AUTRES DÉFAUTS.

Section 12. Exclusion de certains types de dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU COÛT DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU EXEMPLAIRE, NI (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ENTREPRISES) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL, QUE CE SOIT DE PAR LE CONTRAT, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Section 13. Limites de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES CONCÉDANTS DE LICENCES DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF DE VOTRE PART POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion de garantie, exclusion de certains types de dommages et limites de responsabilités précédentes s'appliqueront dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce CLUF, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Section 14. Restrictions en matière d'exportation. Vous reconnaissez que le Logiciel est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous reconnaissez respecter toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Logiciel, y compris mais sans se limiter à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

Section 15. Résiliation. Sous réserve que Synology ne porte pas atteinte à d'autres droits, Synology peut résilier ce CLUF si vous ne vous engagez pas à respecter les termes et conditions de la présente. Dans ce cas, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel et détruire toutes les copies du Logiciel ainsi que tous les composants s'y rapportant.

Section 16. Attribution. Vous ne pouvez transférer ou attribuer vos droits mentionnés dans le présent CLUF à un tiers, sauf pour celui pré-installé dans les Produits. Tout transfert ou attribution violant la précédente restriction sera considéré non avenu.

Section 17. Législation en vigueur. Sauf interdiction expresse de la législation locale, le présent CLUF est régi et interprété par les lois de la République Populaire de Chine (République Populaire de Chine ou Taiwan) sans considération de toute contradiction ou principe légal contraire.

Section 18. Résolution des litiges. Tout différend, controverse ou réclamation découlant ou en relation avec ce CLUF sera réglé exclusivement et au terme d'un arbitrage assuré par trois arbitres neutres conformément aux procédures de la loi d'arbitrage de la République Populaire de Chine et aux règlements relatifs applicables. Dans de tels cas, l'arbitrage sera limité uniquement au différend entre vous et Synology. L'arbitrage, ou n'importe quelle portion de celui-ci ne sera consolidé à aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage devra se tenir à Taipei, Taiwan, les procédures R.O.C. et d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour ayant juridiction. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations devant

une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable conformément aux dispositions de cette Section 18. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition du présent CLUF en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

Section 19. Frais d'avocat. Dans le contexte d'une arbitrage, d'une médiation ou de tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par le présent CLUF, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

Section 20. Divisibilité. Si une cour de la juridiction habilitée à le faire détermine qu'une des dispositions de ce CLUF est non valide, illégale, non exutoire, les clauses restantes demeureront pleinement applicables.

Section 21. Exhaustivité du contrat. Le présent CLUF stipule l'ensemble de l'accord bilatéral qui existe entre Synology et vous pour ce qui concerne le Logiciel et le sujet en question et remplace tout accord écrit ou oral, antérieur ou actuel. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions du présent CLUF ne sera valide sauf mention écrite par la partie responsable par la présente.

SYNOLOGY, INC.

GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

CETTE GARANTIE LIMITÉE (« GARANTIE ») S'APPLIQUE AUX PRODUITS (DÉFINIS CI-APRÈS) DE SYNOLOGY, INC. ET DE SES FILIALES, Y COMPRIS SYNOLOGY AMERICA CORP. (COLLECTIVEMENT, « SYNOLOGY »). VOUS ACCEPTEZ ET RECONNAISSEZ VOUS SOUMETTRE AUX TERMES DE CETTE GARANTIE EN OUVRANT ET/OU EN UTILISANT L'EMBALLAGE CONTENANT LE PRODUIT. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CETTE GARANTIE, N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT. AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, CONFORMEMENT A LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AUX REVENDEURS.

Section 1. Définitions. (a) « Nouveau produit », notamment : (1) « Produit de catégorie I » fait référence aux modèles de produit Synology RS810+, RS810RP+, RX410, à tous les modèles DS/RS NAS comportant le suffixe XS+/XS (sauf RS3413xs+) de la série 13 ou des séries ultérieures et à toutes les unités d'expansion DX/RX comportant 12 baies de disque dur de la série 13. (2) « Produit de catégorie II » fait référence aux modèles de produit Synology RS3413xs+, RS3412xs, RS3412RPxs, RS3411xs, RS3411RPxs, RS2211+, RS2211RP+, RS411, RS409RP+, RS409+, RS409, RS408-RP, RS408, RS407, DS3612xs, DS3611xs, DS2411+, DS1511+, DS1010+, DS710+, DS509+, DS508, EDS14, RX1211, RX1211RP, RX4, DX1211, DX510, DX5, VS360HD, VS240HD et au module de RAM (1 Go/2 Go/4 Go/8 Go). (3) « Produit de catégorie III » désigne les modèles de produits Synology qui s'utilisent avec les caractéristiques suivantes : tous les modèles DS NAS sans le suffixe XS+/XS et avec au moins 5 baies de disque dur de la série 12 ou des séries ultérieures, tous les modèles RS NAS sans le suffixe XS+/XS suffix de la série 12 ou des séries ultérieures et toutes les unités d'expansion DX/RX comportant 4 ou 5 baies de disque dur de la série 12 ou des séries ultérieures. (4) « Produit de Catégorie IV » désigne tous les autres modèles de produits Synology achetés par le client avant le 1er mars 2008. (5) « Produit de catégorie V » désigne tous les autres modèles de produits Synology achetés par le client avant le 29 février 2008. (b) « Produit rénové » désigne tous les produits Synology qui ont été rénovés et vendus directement par Synology via la boutique en ligne, sans inclure ceux qui sont vendus par un distributeur ou revendeur agréé Synology. (c) « Client » désigne la personne ou entité originale qui achète le produit auprès de Synology, ou d'un distributeur ou d'un revendeur Synology. (d) « Boutique en ligne » désigne la boutique en ligne exploitée par Synology ou les sociétés affiliées de Synology. (e) « Product » désigne un nouveau produit ou un produit rénové et tout matériel incorporé dans le Produit par Synology et accompagnant la documentation. (f) « Logiciel » fait référence au logiciel propriétaire de Synology qui accompagne le Produit lorsque celui-ci est acheté par un Client, téléchargé par un Client sur le Site Web ou préinstallé par Synology sur le Produit et il comprend tout firmware, média associé, images, animations, vidéo, audio, texte et applets intégrés au logiciel ou au Produit et toute mise à jour ou mise à niveau audit logiciel. (g) « Période de garantie » désigne la période commençant à la date où le produit a été acheté par le Client et se terminant (1) cinq années après ladite date pour les Produits de Catégorie I ; (2) trois ans après ladite date pour les Produits de Catégorie I et II ; (3) trois ans après ladite date pour les Produits de Catégorie IV ; ou (4) un an après ladite date pour les Produits de Catégorie V ; ou (5) 90 jours après ladite date pour les Produits rénovés, excepté pour ceux qui sont vendus « en l'état » ou « sans garantie » sur la boutique en ligne. (h) « Site Web » fait référence au site Web de Synology qui se trouve à l'adresse www.synology.com.

Section 2. Garanties et recours limités

2.1 Garantie limitée. Comme énoncé dans la Section 2.6, Synology garantit au Client que chacun de ses Produits (a) sera exempt de défauts matériels ou malfunctions et (b) présentera les performances conformes aux spécifications du Produit publiées par Synology, dans le cadre

d'une utilisation normale et pendant la Période de Garantie. Synology offre une garantie pour le Logiciel, comme stipulé dans le contrat de licence utilisateur final accompagnant le Produit, le cas échéant. Synology ne fournit pas de garanti aux Produits rénovés vendus « en l'état » ou « sans garantie » sur la boutique en ligne.

2.2 Recours exclusif. Si le Client fait état d'une non-conformité avec toute garantie stipulée dans la Section 2.1 pendant la Période de Garantie applicable par les moyens stipulés ci-après, alors, après vérification de ladite non conformité par Synology, Synology pourra : (a) avoir recours à des moyens commerciaux raisonnables pour réparer le Produit, ou (b) remplacer le Produit ou partie du Produit non conforme en question sur retour du Produit complet comme stipulé dans la Section 2.3. Les mentions précédentes stipulent la responsabilité totale de Synology et l'unique et exclusif recours du Client en cas de rupture de la garantie selon les dispositions de la Section 2.1 ou tout autre défaut ou défaillance du Produit. Le Client aidera Synology à diagnostiquer et valider la non conformité du Produit dans la mesure du possible. La garantie stipulée dans la Section 2.1 n'inclut pas : (1) toute garantie en relation avec le Logiciel ; (2) installation ou démontage physiques du Produit sur le site du Client ; (3) visites sur le site du Client ; (4) travail nécessaire pour réparer ou remplacer effectivement des parties défectueuses en dehors des horaires de travail normal de Synology ou de ses fournisseurs de services sous contrat, excluant les week-end et congés des fournisseurs ; (5) tout travail avec l'équipement ou le logiciel d'un tiers ; (6) toute garantie pour le disque dur si installé par le Client ou par un tiers ; ou (7) toute garantie ou compatibilité avec le disque dur.

2.3 Renvoi. Tout produit renvoyé par le Client dans le cadre de la Section 2.2 doit se voir attribuer un numéro d'Autorisation de retour de marchandise (« RMA ») par Synology avant l'expédition selon les procédures RMA actuelles propres à Synology. Le Client peut prendre contact avec tout distributeur ou revendeur agréé de Synology ou avec le Support technique de Synology pour obtenir une assistance dans l'obtention d'un RMA, et doit fournir une preuve d'achat ainsi qu'un numéro de série pour le produit afin d'obtenir ladite assistance. Pour les réclamations de garantie, le Client doit retourner le Produit complet à Synology en accord avec la présente Section 2.3 afin d'être éligible et couvert par cette Garantie. Tout Produit retourné sans numéro RMA, ou tout Produit qui a été désassemblé (excepté sous la direction de Synology) sera refusé et renvoyé au Client aux frais du Client. Tout produit s'étant vu attribuer un numéro RMA doit être retourné dans le même état que celui dans lequel il a été reçu de Synology, à l'adresse indiquée par Synology, avec frais de transport prépayés, dans un emballage suffisant pour protéger le contenu en question et comportant le numéro RMA affiché en évidence sur l'extérieur de l'emballage. Le Client est responsable de l'assurance et du risque de perte liés aux articles retournés jusqu'à ce qu'ils aient bien été réceptionnés par Synology. Un produit expédié avec un numéro RMA doit être retourné sous quinze (15) jours après émission du numéro RMA applicable.

2.4 Remplacement par Synology. Si Synology décide de remplacer un Produit couvert par la présente Garantie stipulée dans la Section 2.1, alors Synology expédiera un Produit de remplacement aux frais de Synology par une mé-

thode d'expédition choisie par Synology, après réception du Produit non conforme retourné en accord avec la Section 2,3 et après vérification de la part de Synology que le Produit n'est pas conforme à la garantie. Dans certains pays, Synology peut, à son entière discrétion, appliquer le Service de remplacement de Synology pour certains Produits, en vertu duquel Synology expédiera un Produit de remplacement au Client avant la réception du Produit non conforme retourné par le Client («Service de remplacement de Synology»).

2.5 Support technique. Pendant la Période de Garantie, Synology mettra à la disposition du Client un service d'assistance technique. Après expiration de la Période de Garantie applicable, le support technique pour le Produit sera disponible sur demande écrite adressée à Synology.

2.6 Exclusions. Les garanties précédentes et obligations de garantie ne s'appliquent à aucun produit qui (a) a été installé ou utilisé d'une manière non spécifiée ou décrite dans les spécifications du Produit ; (b) a été réparé, modifié ou altéré par quiconque en dehors de Synology ou de ses agents et représentants ; (c) a été utilisé de manière inappropriée, utilisé de manière abusive ou a été endommagé ; (d) a été utilisé avec des éléments n'ayant pas été fournis par Synology en dehors du matériel et logiciel(s) pour lesquels le Produit a été conçu ; ou encore (e) qui n'est pas en conformité avec les spécifications du Produit, ladite non conformité étant attribuée à des causes n'étant pas du ressort ou sous le contrôle de Synology. Par ailleurs, les précédentes garanties seront considérées non avenues si (1) le Client désassemble le Produit sauf autorisation de Synology ; (2) le Client ne parvient pas à mettre en œuvre tout correctif, modification, amélioration ou autre mise à jour mise à disposition du Client par Synology ; ou si (3) le Client met en œuvre, installe ou utilise tout correctif, modification, amélioration ou autre mise à jour mise à disposition par un tiers. La garantie stipulée dans la Section 2.1 prendra fin en cas de vente ou échange du Produit à un tiers par le Client.

2.7 Exclusion de garanties. LES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY ET LES RECOURS DU CLIENT STIPULÉS DANS CETTE GARANTIE SONT EXCLUSIFS ET SUBSTITUTIFS, ET PAR LA PRÉSENTE, LE CLIENT ABANDONNE, DÉCHARGE ET EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY, ET TOUS LES AUTRES DROITS, RÉCLAMATIONS ET RECOURS DU CLIENT CONTRE SYNOLOGY, EXPRES OU IMPLICITES, DÉCOULANT DE LA LOI OU DU PRODUIT, DE LA DOCUMENTATION OU DU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT OU DE TOUT AUTRE BIEN OU SERVICE FOURNI SOUS CETTE GARANTIE, NOTAMMENT, SANS LIMITATIONS : (A) UNE GARANTIE IMPLICITE COMMERCIALE OU EN ADÉQUATION AVEC UNE FIN OU UNE UTILISATION PARTICULIÈRE ; (B) UNE GARANTIE IMPLICITE DÉCOULANT DU COURS DES PERFORMANCES, DU COURS DE LA TRANSACTION OU DE L'USAGE COMMERCIAL ; (C) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UNE TRANSGRESSION OU UNE MALVERSATION ; OU (D) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UN DOMMAGE (QU'IL DÉPENDE D'UNE NÉGLIGENCE, DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUIT OU AUTRE HYPOTHÈSE). SYNOLOGY NE GARANTIT PAS ET EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT QUE LES DONNÉES OU INFORMATIONS STOCKÉES SUR LES PRODUITS SYNOLOGY SERONT TOUJOURS EN SECURITE ET SANS RISQUES DE PERTES DE DONNÉES. SYNOLOGY RECOMMANDE QUE LE CLIENT PRENNE LES MESURES APPROPRIÉES POUR SAUVEGARDER LES DONNÉES STOCKÉES SUR LE PRODUIT. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS DE LIMITATION SUR LES GARANTIES IMPLICITES, AUS-SI LES LIMITES SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT.

Section 3. Limites de responsabilité.

3.1 Force Majeure. Synology ne sera pas tenu responsable ou considéré comme étant en violation ou en faute

sous cette garantie pour tout retard ou manquement vis-à-vis de cette garantie pour toute cause ou état raisonnablement hors de contrôle (incluant, mais ne se limitant pas aux actes ou manquements de la part du Client).

3.2 Exclusion de certains types de dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU CÔTÉ DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU EXEMPLAIRE, NI (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ENTREPRISES) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE, QUE CE SOIT DE PAR LE CONTRAT, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

3.3 Limites de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES FOURNISSEURS DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF DE LA PART DU CLIENT POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion précédente de certains types de dommages et limitations de responsabilités s'appliquera dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce Produit, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer au Client.

Section 4. Clauses diverses.

4.1 Droits propriétaires. Le Produit ainsi que tout Logiciel et documentation l'accompagnant fournis avec le Produit incluent des droits propriétaires et intellectuels de Synology et de ses concédants de licences et fournisseurs tiers. Synology détient et se réserve tous les droits et intérêts sur les droits de propriété intellectuelle du Produit, et aucun titre ni propriété d'un quelconque droit de propriété intellectuelle vis-à-vis du Produit, de toute documentation ou logiciel l'accompagnant et tout autre bien fourni soumis à cette Garantie n'est transféré au Client aux termes de cette Garantie. Le Client (a) respectera les termes et conditions du contrat de licence utilisateur final accompagnant tout Logiciel fourni par Synology ou par un distributeur ou revendeur Synology agréé ; et (b) ne tentera pas d'effectuer des opérations de rétrotechnique sur le Produit ou composant en question ou accompagnant le Logiciel ou sinon faire des malversations, entraver ou violer tout droit de propriété intellectuelle de Synology.

4.2 Attribution. Le Client ne transférera aucun de ses droits aux termes de cette garantie directement, par le biais de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de Synology.

4.3 Aucune clause supplémentaire. Sauf permission expresse par cette Garantie, aucune des parties ne sera soumise et chaque partie objecte spécifiquement à des termes, conditions ou autres dispositions entrant en contradiction avec les dispositions de cette Garantie octroyée par l'autre partie dans toute commande, réception, acceptation, confirmation, correspondance ou autrement, sauf si chaque partie donne spécifiquement son accord pour ladite disposition par écrit. Par ailleurs, si la présente Garantie entre en contradiction avec des termes ou conditions ou tout autre contrat auquel les parties sont soumises vis-à-vis du

Produit, alors, cette Garantie prévaudra, sauf contrat faisant spécifiquement mention des sections de cette Garantie qu'il remplace.

4.4 Loi en vigueur. Sauf interdiction expresse de la législation locale, la présente Garantie est régie par les lois de l'État de Washington, États-Unis d'Amérique, sans considération de tout principe de conflit de lois contraire. La convention des Nations unies de 1980 portant sur les contrats relatifs au commerce international de biens ou toute autre loi succédant n'est pas applicable.

4.5 Résolution des litiges. Tout litige, controverse ou réclamation découlant de ou en relation avec les présents Garantie, Logiciel ou services fournis par Synology, concernant le Produit ou la relation existant entre les Clients résidant au États-Unis et Synology sera résolu exclusivement et de manière définitive au terme d'un arbitrage soumis aux réglementations commerciales actuelles de l'American Arbitration Association, sous réserve des dispositions mentionnées ci-après. L'arbitrage sera mené devant un seul arbitre et sera limité uniquement au différend entre le Client et Synology. L'arbitrage, ou n'importe quelle portion de celui-ci ne sera consolidé à aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage doit être tenu à King County, Washington, États-Unis d'Amérique, par soumission de documents, par téléphone, en ligne ou en personne tel que l'arbitre l'aura déterminé à la demande des parties. La partie gagnante dans tout arbitrage ou action judiciaire ayant lieu aux États-Unis ou à l'extérieur devra récupérer tous les coûts et frais d'avocats, y compris les frais d'arbitrage payés par la partie gagnante. Toute décision rendue dans de telles procédures d'arbitrage sera finale et irrévocable pour les parties, et le jugement peut être déclaré dans n'importe quelle court de juridiction compétente. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations dans une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable conformément aux dispositions de cette Section 4.5. Pour les Clients ne résidant pas aux États-Unis, tout différend, controverse ou réclamation énoncés dans cette section devra être résolu au terme d'un arbitrage menée par trois arbitres neutres en accord avec les procédures de la loi d'arbitration R.O.C. et avec les réglementations en vigueur qui s'y rapportent. L'arbitrage devra se tenir à Taipei, Taiwan, les procédures R.O.C. et d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour ayant juridiction. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition de la présente Garantie en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

4.6 Frais d'avocats. Dans le contexte d'une arbitration, médiation ou tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par la présente Garantie, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

4.7 Restrictions en matière d'exportation. Vous reconnaissez que le Produit est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous respecterez toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Produit, y compris mais sans se limiter à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

4.8 Divisibilité. Si une cour de la juridiction habilitée à le faire détermine qu'une des dispositions de cette Garantie

est non valide, illégale, non exutoire, les clauses restantes demeureront pleinement applicables.

4.9 Totalité du contrat. La présente Garantie constitue la totalité du contrat et remplace tout contrat préalable entre Synology et le Client, en rapport avec le sujet en question. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions de la présente Garantie ne sera valide sauf mention écrite par la partie responsable par la présente.

